

# Étude : Faits nouveaux sur l'accès à un régime de pension au Canada, 2012

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 18 décembre 2014

---

En 2012, le tiers des femmes salariées et le quart des hommes salariés de 25 à 54 ans étaient couverts par un régime de pension à prestations déterminées. Les femmes avaient des taux de couverture plus élevés principalement parce qu'elles étaient plus susceptibles que les hommes d'être employées dans des industries ayant des taux plus élevés de couverture par un régime de pension.

Ces industries comprenaient les services d'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale, ainsi que les administrations publiques, qui, en 2012, employaient 42 % de femmes et 17 % d'hommes.

Cette constatation découle d'une nouvelle étude qui apporte des éclaircissements sur la relation entre le type de régime de pension et les caractéristiques individuelles des salariés. Elle s'appuie sur des données diffusées récemment provenant de l'Étude longitudinale et internationale des adultes.

Bien que l'étude soit axée principalement sur les régimes à prestations déterminées (RPD) — aux termes desquels les prestations que recevront les travailleurs sont prédéfinies en fonction d'une formule stipulée dans le libellé du régime —, d'autres renseignements sont également disponibles sur les régimes à cotisations déterminées et sur les régimes de type hybride/mixte.

## Un niveau de scolarité plus élevé est associé à des prestations de retraite plus généreuses

Parmi les diplômés universitaires salariés, 42 % de femmes et 30 % d'hommes étaient couverts par un RPD en 2012. En comparaison, les taux de couverture par un RPD fluctuaient autour de 18 % chez les hommes et les femmes possédant un diplôme d'études secondaires ou moins.

Les jeunes diplômés universitaires étaient également plus susceptibles d'être couverts par un RPD que leurs homologues moins scolarisés.

En 2012, 35 % de femmes et 22 % d'hommes de 25 à 34 ans titulaires d'un diplôme universitaire étaient couverts par un RPD, comparativement à 15 % de femmes et 9 % d'hommes du même groupe d'âge détenant un diplôme d'études secondaires ou moins.

Lorsqu'ils étaient couverts par un RPD, les titulaires d'un diplôme universitaire avaient également droit à des prestations plus généreuses.

Parmi tous les titulaires d'un diplôme universitaire ayant accès à un RPD, 96 % ont adhéré à un régime dont la formule de pension était fondée sur le « salaire maximal moyen » ou le « salaire de fin de carrière moyen ». En comparaison, la proportion était de 69 % chez les participants à un RPD détenant un diplôme d'études secondaires ou moins.

## Les taux d'accès à un régime à prestations déterminées sont aussi plus élevés dans le cas des employeurs de plus grande taille et des travailleurs mieux rémunérés

L'accès à un régime de pension, particulièrement un RPD, était plus élevé parmi les employeurs de plus grande taille.

Par exemple, 46 % d'hommes travaillant pour un employeur comptant plus de 1 000 employés étaient couverts par un RPD. En comparaison, la proportion était de 14 % chez ceux travaillant pour un employeur comptant 10 employés ou moins.



Puisque les personnes qui travaillent dans les entreprises de plus grande taille et celles ayant un niveau de scolarité plus élevé sont mieux rémunérées que celles travaillant pour de petites entreprises et celles ayant un plus faible niveau de scolarité, les salaires élevés étaient également associés à des taux plus élevés de couverture par un régime de pension.

Une proportion de 60 % de femmes et de 37 % d'hommes salariés faisant partie des 10 % de salariés les mieux rémunérés étaient couverts par un RPD.

En comparaison, ce taux était de moins de 7 % parmi les hommes et les femmes appartenant aux 10 % de salariés les moins rémunérés.

### Note aux lecteurs

*Dans la présente étude, des données provenant de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA) de 2012 sont utilisées pour examiner l'accès à un régime de pension des salariés canadiens de 25 à 54 ans (qui avaient travaillé durant la semaine de référence ou durant les 12 mois qui ont précédé l'enquête et qui avaient eu un revenu d'emploi positif l'année précédente).*

*Le contenu de base de l'ELIA fournit des renseignements sur l'interaction des expériences sur le marché du travail, dans les études et dans la famille; place ces événements dans le contexte de la vie des personnes en reconnaissant la dynamique entre les décisions d'hier et les réalisations d'aujourd'hui; et relie ces transitions aux résultats dans d'autres domaines de la vie. Les données de l'enquête ont été recueillies pour la première fois en 2012 et elles le seront tous les deux ans.*

*Deux catégories de régimes de pension sont examinées dans cette étude : (1) les régimes à prestations déterminées, aux termes desquels les prestations correspondent à un montant fixé ou sont déterminées selon une formule donnant droit à un élément de retraite pour chaque année de service; et (2) les autres types de régimes de pension, lesquels comprennent les régimes à contributions déterminées, aux termes desquels la valeur des cotisations accumulées est appliquée au moment où l'employé prend sa retraite pour fournir un revenu de pension, et les régimes hybrides/mixtes, qui comprennent à la fois un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées.*

### Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5144.

L'article « Faits nouveaux sur l'accès à un régime de pension au Canada » est maintenant disponible en ligne dans *Regards sur la société canadienne* (75-006-X) à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec René Morissette au 613-951-3608 ([rene.morissette@statcan.gc.ca](mailto:rene.morissette@statcan.gc.ca)), Division de l'analyse sociale et de la modélisation.

Pour obtenir plus de renseignements sur la publication *Regards sur la société canadienne*, communiquez avec Sébastien LaRoche-Côté au 613-951-0803 ([sebastien.larochelle-cote@statcan.gc.ca](mailto:sebastien.larochelle-cote@statcan.gc.ca)), Division de la statistique du travail.